



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 23.03.2021

Numéro de publication: HR02-1005131422

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation MILLENIUM SUISSE SA, Montreux

MILLENIUM SUISSE SA
avenue des Alpes 130
1820 Montreux

MILLENIUM SUISSE SA, à Montreux, CHE-235.521.140 (FOSC du 19.09.2017, p. 0/3760179). Statuts modifiés le 11.03.2021. Nouveau but: la société a pour but: dans le domaine de la technologie, du digital et des technologies de l'information (IT): la création, la gestion, la promotion, l'achat, la vente, l'administration, l'exploitation, la surveillance et la mise en valeur de tous logiciels (en ligne, applications, etc.) pour les diverses activités et les entreprises. Dans le domaine de l'automobile: l'achat, la vente et la location de tous véhicules automobiles, utilitaires compris. Dans le domaine de l'immobilier: l'achat, la vente, la gestion, l'administration, l'exploitation, la surveillance et la mise en valeur de tous établissements publics tels que les restaurants, les bars, les hôtels, les agences de voyage, les salons de coiffure et, d'une manière générale, tous commerces, à l'exclusion des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). Dans le domaine des activités publiques: l'organisation et la gestion de manifestations, des événements, des séminaires et des conférences pour le compte de tiers ou pour son propre compte; la promotion d'échanges culturels, touristiques et sportifs entre la Suisse et l'étranger; la fourniture de tous services et de conseils se rapportant à son but; le commerce de tous biens et produits se rapportant à son but. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger; elle peut assumer des participations à toutes entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, effectuer toutes opérations mobilières ou immobilières, à l'exclusion des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE), et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. La société peut également accorder des prêts à ses actionnaires et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier. Davidenko Artùr, désormais à Villeneuve (VD), est nommé président. Aksic Srdan, de Vérossaz, à Saint-Prex, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Registre journalier no 5396 du 18.03.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 181, Date: 19.09.2017

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud